

Rapport d'activité du Fonds de Dotation
"Reconversion des papeteries de Malaucène"
Année 2024

1. Préambule

Notre fonds de dotation a été créé le 15 septembre 2023 pour soutenir financièrement le grand projet de reconversion des anciennes papeteries de Malaucène, porté par l'association "*La Fabrique du Ventoux*". L'objectif du projet combine des aspects à la fois économiques, sociaux et culturels, dans le respect du vallon du Groseau.

L'objectif premier du fonds est de permettre de devenir propriétaire de l'ensemble du site des papeteries. En fin d'année 2024, les donateurs du fonds étaient au nombre de 39.

Afin de réaliser la mise en œuvre de notre projet, une SCIC (société coopérative d'intérêt collectif) au nom de SCIC-SAS à capital variable -La Fabrique du Ventoux a été créée. Cette coopérative est destinée dans un premier temps à financer l'acquisition des papeteries. La première utilisation du fonds a donc été en août 2024 un versement de 50 000 € à la SCIC pour honorer l'échéance du 30 septembre 2024 du crédit vendeur contracté auprès de la société belge Caaap.

2. Fonctionnement interne du fonds

Les activités de l'année 2024 ont été:

- les réunions de conseil d'administration du 16 août et du 18 octobre 2024 (cette dernière "en distanciel" pour approbation de la nomination du commissaire aux comptes et de PKF Arsilon, tous deux présentés lors du CA du 16 août 2024).

Elles ont permis la mise en place de la gestion comptable et juridique du fonds.

Elles ont été perturbées par des dissensions internes du conseil d'administration qui ont résulté en démissions de membres du bureau:

- le 11 août 2024 Jean-Alain Mazas démissionne de son poste de trésorier, mais se maintient au conseil d'administration. Les raisons évoquées pour cette démission sont multiples, en premier lieu la non-désignation d'un commissaire aux comptes. La lettre de démission dénonce aussi un laxisme de gouvernance, le cumul de fonction du président du fonds et de l'association. Elle rapporte les sanctions pénales encourues et la menace d'une dénonciation.
Ce même jour une dénonciation est déposée auprès de la Procureure de la République à Carpentras. Elle a été suivie d'une convocation du Président à la gendarmerie de Vaison pour audition judiciaire en 2025. Elle s'est soldée par un non-lieu.
- le 14 octobre 2024 David Proctor démissionne du conseil d'administration. Les raisons en sont le manque de formalisme dans la gouvernance et d'information au sein du CA du fonds de dotation.

Le renouvellement des membres du CA a été effectué lors de la réunion du CA du 17 mars 2025.

Le bureau du Fonds a eu de nombreux échanges avec le cabinet d'expert comptable de PKF Arsilon et son service juridique afin de préciser leurs missions, en particulier l'établissement du rescrit fiscal, et de négocier les honoraires correspondant.

3. Rapport du fonds avec les tiers

3.1 Actions de communication menées par le fonds

Actions spécifiques:

- La plateforme HelloAsso assure la diffusion des appels du fonds de dotation, en parallèle avec les appels de l'association La Fabrique du Ventoux.
- Tous les appels et lettres d'informations envoyés aux adhérents de l'association signalent l'existence du fonds de dotation et sa destination.
- Le site < www.lafabriqueduventoux.fr > présente un onglet "*Fonds de Dotation: Reconversion des papeteries de Malaucène*".
- Sensibilisation de l'association et du bureau du Fonds à l'économie sociale et solidaire.

Actions couplées avec la communication de l'association:

- Edition d'un bulletin d'information de l'association diffusé en juin et décembre 2024 mentionnant l'existence du fonds:
Bulletin n° 3 de juin 2024: "La Fabrique du Ventoux: "Un projet citoyen de développement économique, social et solidaire"
- Un stand et une affiche à La Matinée des Associations du 7 septembre 2024;
- Diffusion d'information lors de 8 animations organisées tout au long de l'année par l'association sur le site des papeteries.

Articles de presse:

Les publications au sujet de la reconversion des papeteries de Malaucène ont été particulièrement nombreuses. Après l'attitude ouverte rapportée dans Vaucluse Matin (12 novembre 2023) "Réhabilitation des Papeteries: CoVe et Mairie tendent la main à la Fabrique" et le 18 janvier 2024 (ci-dessous), la mairie a changé totalement de position et parlé d'expropriation. Cette attitude s'est radicalisée tout au long de l'année.

La mairie et la CoVe défendent un projet de développement d'une zone artisanale dans le Vallon du Groseau, prévoyant de nouvelles constructions et des activités sources de nuisances environnementales. Ce projet est en totale contradiction avec le notre qui prévoit dans ce site un accueil du public pour des activités culturelles et sportives, sans nouvelles constructions et respectueuses des directives sociales, environnementales et architecturales du site. Dès l'origine, l'association a défendu la protection et le respect du Vallon du Groseau.

- Le 18 janvier 2024 La Tribune: "*Vers une attitude coopérative avec la mairie*"
- Le 14 février 2024, Vaucluse Matin: "*Anciennes Papeteries: le maire brandit la menace de l'expropriation*"
- Le 15 février 2024, Vaucluse Matin en une: "*Nouveaux propriétaires et élus de la majorité s'opposent: Quel projet pour les anciennes papeteries ?*" Pages 2 et 3: "*Anciennes papeteries: un projet à 15 millions d'euros sur la table*"
- 31 mars 2024, Vaucluse Matin: "*L'avenir du site des anciennes papeteries au cœur du conseil municipal*"
- Le 1^{er} avril, Vaucluse Matin: "*SCOT: le casse tête de la sobriété foncière pour les communes: les papeteries de Malaucène*"
- Le 6 avril 2024, La Provence: "*Le dossier des Papeteries de Malaucène revient sur la table des élus*"
- Le 10 septembre 2024, La Marseillaise: "*Un renouveau industriel pour les anciennes papeteries*"

- Le 10 septembre 2024, La Provence: "Papeteries de Malaucène: retour à la case départ"
- Le 7 octobre, Vaucluse Matin: "*Anciennes Papeteries: page blanche pour La Fabrique du Ventoux*"
- Le 5 décembre 2024, un communiqué de presse: "*La mairie de Malaucène doit cesser de se comporter comme si elle était propriétaire des anciennes papeteries*".
- Le 9 décembre 2024, La Marseillaise: "*Nouveau round sur l'avenir des anciennes papeteries*".
- Le 12 décembre 2024, La Marseillaise: "*De grosses tensions sur l'avenir des anciennes papeteries*".
- Le 13 décembre 2024, Vaucluse Matin: "*On veut nous tuer dans l'œuf: les anciennes papeteries toujours prises entre deux feux*".
- 18 décembre 2024, La Provence: "*Bras de fer autour des Papeteries*"

3.2 Liste des partenaires du fonds

- L'association La Fabrique du Ventoux
- La SCIC SAS-La Fabrique du Ventoux
- Les organismes de l'économie sociale et solidaire: contacts avec l'Union régionale des Coopératives (URSCOP) et Chambre de l'économie sociale et solidaire (CRESS) à Marseille.

3.3 Actions de prospection de donateurs menées par le fonds

La demande de rescrit fiscal étant en cours, la prospection s'est limitée aux cercles des adhérents et associés. Le Bureau du fonds a insisté auprès du service juridique de PKF-Arsilon pour accélérer cette démarche.

4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et montants

Le fonds a effectué un versement à la SCIC-SAS-La Fabrique du Ventoux d'un montant de 50 000 € le 27 août 2024 pour couvrir l'échéance du 30 septembre 2024 du crédit vendeur octroyé pour l'achat des papeteries, conformément à son objet premier mentionné dans les statuts.

5. Personnes morales bénéficiaires des redistributions du fonds de dotation

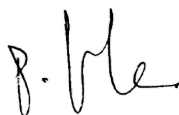
La SCIC SAS La Fabrique du Ventoux est la seule personne morale bénéficiaire des redistributions du fonds de dotation.

6. Liste des avantages et ressources lorsque le fonds de dotation bénéficie de fonds provenant de l'étranger

Sans objet

7. Compte d'emploi des ressources

Sans objet



Pierre Lacombe

Président du fonds de dotation "Reconversion des papeteries de Malaucène"

Nom	prénom	Mail	Adresse	Ville	code postal	Dons € en 2024	chq ha vir	Date versement
Bouteille	Anne	anne.bouteille@orange.fr	137 ch. de la Hunière Bat-B			500	vir	23/12/2024
De Colombel	Loïc	decolombel.loic@icloud.com	La Borry	Suzette	84 190	1 000	chq	14/01/2024
Houdet	Virginie	vhoudet@hotmail.com	72 rue du Fbg Saint-Denis	Paris	75 010	500	vir	29/11/2024
Kleinklaus	Arnaud	arnaud.kleinklaus@live.fr	AXA-E&P 13 rue du Puget	Compiègne	60 200	100	vir	08/01/2024
Labat	Jean-Marc	jeanmarc.labat@gmail.com	6 rue Leibnitz	Paris	75 018	100	vir	24/11/2024
Lacombe	Pascal	placombe92@gmail.com	10 rue Lionel Terray Hall-1	Rueil-Malmaison	92 500	5 000	vir	02/10/2024
Masse	Véronique	veronique.escale84@gmail.com	8 Traverse de l'Ancien Chemin d Malaucene		84 340	500	ha	12/09/2024
Petit	Agnès	agnescamurdan@yahoo.fr	58 Grande Rue	Les Pilles	26 110	250	chq	21/11/2024
<i>Total donateurs</i>	7					7 950		